

PHILAPOSTE

Communiqué de presse

Janvier 2022

100 ANS DU TERRITOIRE DE BELFORT

Le 14 mars 2022, La Poste émet un timbre à l'occasion des 100 ans du Territoire de Belfort.



Réf. : 11 22 030

Visuels d'après maquettes - Couleurs non contractuelles/disponibles sur demande

Un peu d'histoire ...

En 2022, le Territoire de Belfort sera l'unique département français à fêter ses 100 ans. Quarante-deuxième des 101 départements français, il doit son jeune âge au caractère résistant des Belfortains qui contribuèrent vaillamment au maintien de leur territoire dans le patrimoine français. Son histoire est bien tumultueuse, car de tout temps cette terre géographiquement stratégique fut l'objet de

convoitises. En effet, porte de Bourgogne et d'Alsace, couloir naturel et voie de passage, son appartenance évolua au gré des évolutions politiques et des conflits. Mais Belfort a offert le fait le plus mémorable de son histoire lors de la guerre franco-prussienne de 1870. Alors que l'Alsace est investie par les troupes prussiennes, Belfort, partie intégrante du Haut-Rhin, se retrouve en première ligne. La citadelle défendue par le colonel Denfert-Rochereau résiste 103 jours aux assaillants, même après la défaite de la France. Le 10 mai 1871, le traité de Francfort met fin au conflit. L'Alsace et une partie de la Lorraine sont cédées aux Allemands, mais en raison de leur héroïsme et de leur bravoure, Belfort et 105 communes sont les seules parties de l'Alsace à demeurer françaises, sous le nom d'« arrondissement subsistant du Haut-Rhin ».

En 1918, La Grande Guerre prend fin. L'Alsace réintègre la France mais Belfort, qui avait évolué administrativement de façon bien différente, ne rejoint pas le Haut-Rhin. En janvier 1921, Edmond Mielliet, député de la ville, défend alors la création d'un département de Belfort s'appuyant sur des arguments démographiques, économiques, administratifs, patriotiques mais aussi linguistiques. La proposition est adoptée par le Parlement en décembre 1921, il faudra toutefois attendre le 11 mars 1922 pour que le Territoire de Belfort naisse officiellement.

© La Poste - Conseil départemental du Territoire de Belfort - Tous droits réservés

Le Centenaire

Afin de marquer les 100 ans du Territoire de Belfort, le Département, à l'initiative de son Président Florian Bouquet mettra en place diverses animations et festivités tout au long de l'année 2022. Initiatives festives, commémoratives, musicales, patrimoniales... Ces actions auront pour vocation de mettre un coup de projecteur majeur sur le Territoire de Belfort. Le Centenaire doit également permettre d'impliquer et de fédérer les communes, les acteurs locaux du Territoire et ses partenaires pour valoriser la richesse et la diversité des savoir-faire. Tous ces événements auront lieu du 11 mars 2021 (date anniversaire) au 31 décembre 2022 et l'édition de ce timbre spécial fait partie intégrante de cette grande fête du Centenaire.

Toutes les infos sur le site dédié au Centenaire du Territoire de Belfort : www.centenaire90.fr

Les infos techniques

Création : Stéphane HUMBERT-BASSET

Impression : héliogravure

Format du timbre : 30 x 40,85 mm

Présentation : 15 timbres à la feuille

Tirage : 705 000 exemplaires

Valeur faciale : 1,16 € Lettre verte

Conception graphique timbre à date : Stéphane HUMBERT-BASSET

Mentions obligatoires : création Stéphane Humbert-Basset d'après-photos (c) JF Lami CD90.

Les infos pratiques

Le timbre sera vendu en avant-première :

- à **BELFORT (90)** le vendredi 11 mars : à l'hôtel du Département, salle du Conseil, de 9H à 18H, 6 place de la Révolution française, 90000 BELFORT ;
 - au Fort de **MEROUX-MOVAL (90)** les samedi 12 et dimanche 13 mars de 9H à 18H (avec l'oblitération « Fête du Timbre »), 90400 MEROUX-MOVAL ;
 - à **PARIS (75)** les vendredi 11 et samedi 12 mars, au Carré d'Encre, de 10H à 17H, 13bis rue des Mathurins, 75009 PARIS.
- Possible séance de dédicaces par Stéphane HUMBERT-BASSET au Carré d'Encre de 10H30 à 12H30 le vendredi 11 mars sous réserve de l'évolution sanitaire.

Retrouvez ces informations et leur actualisation au regard du contexte sanitaire sur : www.lecarredencre.fr, le site de référence de l'actualité philatélique.

À partir du 14 mars 2022, il sera vendu dans certains bureaux de poste, par abonnement ou par correspondance à Philaposte Service Clients Commercial Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PÉRIGUEUX CEDEX 09, par téléphone au 05 53 03 19 26 et par mail sav-phila.philaposte@laposte.fr sur réservation auprès de votre buraliste et sur le site Internet www.laposte.fr

Contacts Presse Philaposte

Maryline GUILLET
maryline.guilet@laposte.fr
Tél. 06 32 77 39 65



Sékolène GODELUCK
segolene.godeluck@laposte.fr
Tél. 06 50 10 93 63

Contacts Presse Département Territoire de Belfort

Ugo TOUROT
Direction de la Communication
Tél. 03 84 90 90 02
ugo.tourot@territoiredebelfort.fr



Département du Territoire de Belfort
Hôtel du Département
6 place de la Révolution Française
90020 Belfort Cedex
www.territoiredebelfort.fr

À propos de Philaposte

Premier imprimeur de marques d'affranchissement en Europe, Philaposte a acquis, par son savoir-faire et sa politique d'investissements, une expertise sur les imprimés de sécurité depuis plus de 30 ans. Au sein du Groupe La Poste, Philaposte conçoit, imprime et diffuse également les timbres du programme philatélique de France.

Chiffres clefs :

- 4 sites dont une imprimerie à Boulazac (Dordogne) et deux points de vente à Paris et à Boulazac.
- Plus d'1 milliard de marques d'affranchissement dont 500 millions de timbres issus des carnets de timbres de correspondance ou du programme philatélique.
- 200 millions de timbres sont réalisés pour de nombreux acteurs postaux.
- Plus de 100 millions d'imprimés de sécurité : chèques, fiches d'état civil, passeports, traçabilité, ...
- 1 service clients et des canaux de ventes variés en France comme à l'étranger (Carré Encre, Abonnements, Catalogue, bureaux de poste, facteurs, boutique laposte.fr, buralistes....)

Des timbres pour tous les usages

La Charte de la philatélie, signée en 2009 et revue en 2018 par La Poste et ses partenaires, propose **six familles de timbres** :

Le timbre d'usage courant : la Marianne



Traditionnellement représenté par la Marianne, le timbre d'usage courant est choisi par le président de la République à chaque nouveau mandat.

Timbres du programme philatélique



Hommage de la Nation à des personnalités, souvenir des grands événements, célébration du patrimoine naturel, architectural, culturel... ces timbres constituent le cœur de la philatélie.

Timbres de correspondance



Pour faciliter les échanges et promouvoir l'écrit auprès du grand public, La Poste met en vente des carnets de beaux timbres autocollants.

Les Collectors de timbres



Sur tous les thèmes, toutes les régions, tous les événements : ces créations de beaux timbres donnent de la visibilité aux événements. Les timbres sont regroupés sur un feuillet comportant une illustration du sujet.

Timbres spéciaux à tirage limité



Opérations spéciales destinées aux collectionneurs : réédition de timbres marquants, déclinaisons nouvelles de certains timbres, etc.

Timbres personnalisés



Ces timbres sur-mesure permettent aux particuliers, aux associations, aux entreprises de créer leur propre timbre avec le choix du visuel, du tirage et de la diffusion.